

Notice Jean-Olivier Viout

André PEZEUX

①

Natif de Moutiers, André Pezeux a 21 ans en 1944. Très jeune, il s'est engagé dans la Marine mais a été démobilisé après le sabordage de la flotte de Toulon, le 27 novembre 1942. De retour en Savoie, il a rejoint la Résistance active au sein du Groupe-Franc « La Vapeur ». Sous le pseudo de Popeye, il a participé à de nombreux coups de main au cours desquels il a été blessé à deux reprises.

Le 25 juillet 1944, en fin de matinée, André Pézeux se trouve avec un camarade, au Café des Sports à Chambéry, rue de Boigne. Tous deux attendent des compagnons de Résistance en charge de réceptionner des documents en provenance d'un contact à la préfecture.

Deux soldats allemands pénètrent dans le débit de boissons et apercevant la crosse d'un revolver dépassant de la poche du veston d'André Pezeux, tentent de l'interpeller. Celui-ci se débat et voit un des soldats pointer son arme dans sa direction. Son camarade fait usage de son revolver pour l'épargner. Parvenant à s'échapper, Pezeux prend la fuite rue Juiverie où il est pris en chasse par un chef de la Milice qui ouvre le feu, le blessant grièvement.

Capturé dans la cour de l'Hôtel d'Allinges, André Pezeux est sévèrement brutalisé avant d'être conduit au siège de la Gestapo.

Bien que sauvagement torturé durant cinq jours, il conserve un total mutisme. Transféré à la prison de la caserne Curial, il y décède le 2 août 1944.

Son père, ancien combattant, Croix de guette 14-18, parvient à obtenir l'autorisation de se rendre à la morgue de l'hôpital de Chambéry où le corps a été déposé. Il découvre avec épouvante le triste état du cadavre de son fils.

Le 30 mars 1945, André Pezeux a été cité à l'ordre de la division de la 1^o Région des Forces Françaises de l'Intérieur, pour le motif suivant :

« Réunissant au plus haut point les qualités de courage, d'audace et de témérité, a compté à son actif de nombreuses missions contre l'ennemi et les traîtres.

Lors d'une mission, sommé de se rendre par deux Allemands armés, a réussi avec le concours d'un camarade à les blesser et à se dégager. Grièvement blessé par trahison par un milicien et livré à la Gestapo, est mort sans une parole, après cinq jours de tortures.

La présente citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile d'argent ».
